

Les résultats de ce Groupe ne sont pas encore connus, mais il a déjà approuvé les questions prioritaires dont il voulait discuter et un modeste « plan d'action » sur les droits humains des migrants, le trafic de personnes, les relations entre le développement et les migrations (voir page 51), les politiques en matière de migrations, notamment au sujet des documents contrefaits, la coopération technique en matière de procédures et de formation, et la coopération en vue du retour des migrants irréguliers en provenance de l'extérieur de la région. Même si le Canada continuera à en retirer des avantages directs minimaux tant que la composition du Groupe n'aura pas été élargie, sa participation est en accord avec son désir de se rapprocher des pays de la région et semble bien accueillie par ces derniers. Nous devrions pouvoir continuer à éviter une intervention directe dans les problèmes de migrations qui opposent le Mexique et les États-Unis¹². Nous devrions profiter de notre mandat de président en 1998 pour élargir les activités et la composition éventuelle du Groupe et, avec l'évolution de la situation, nous ne devrions pas écarter la possibilité d'avoir un petit personnel permanent (en nous inspirant du modèle des CI) afin de créer au sein du Groupe une certaine mémoire et une certaine continuité institutionnelles. Nous voudrions peut-être aussi discuter du Groupe au sein de l'OEA en vue de l'établissement éventuel d'une relation entre les deux organisations. Si tout cela coûte un peu plus en ressources humaines et financières, soit; on n'a rien pour rien.

.....

Notes de la section B

1. Comme exceptions à l'influence des facteurs démographiques sur les migrations, signalons les mouvements au sein du Tiers Monde entre un pays à taux élevé de fécondité et un autre, notamment en Afrique, et, entre l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest, d'un pays à faible taux de fécondité à un autre.

2. L'expression « réfugiés environnementaux », courante dans les années 1980, n'a pas été employée très longtemps parce qu'il apparaît maintenant plus clairement que les mouvements de population attribuables principalement à la détérioration de l'environnement, même s'ils peuvent être considérables, ne présentent pas la caractéristique de fuite rapide des mouvements de réfugiés (sauf peut-être dans le cas de catastrophes comme des éruptions volcaniques et des inondations). Ils sont ordinairement graduels et font suite à des causes plus directes. Ainsi, la désertification contribue à la pauvreté, laquelle, en retour, incite des populations à chercher ailleurs de meilleures conditions de survie.

3. *International Migration: Implications for the World Bank*, par Sharon Stanton Russell (Banque mondiale, document de travail HCOWP54).

4. *World Population Monitoring, 1997: Issues of international migration and development: selected aspects* (document des Nations unies ESA/P/WP.132, 20 décembre 1996).